

# Marc-Abram, député : [1ère partie]

Autor(en): **W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 17

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-213031>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## LE JUSTE MILIEU

N'en déplaise aux gens qui ne voient le salut que dans les extrêmes, la sagesse est dans le juste milieu. On n'est point forcément un immobiliste ou un irrésolu parce qu'on n'emboîte pas le pas à toutes les extravagances, à toutes les opinions extrêmes. « L'excès en tout est un défaut », selon un vieux dicton, qui n'a point du tout perdu crédit.

Du reste, écoutez ce que disait, à ce propos, Panard, Panard du fameux Caveau, où l'esprit, la malice, la gaité et le bon sens présidaient de concert.

Eh ! bien, disait Panard :

Trop de repos nous engourdit.  
Trop de fracas nous étourdit.  
Trop de froideur est indolence.  
Trop d'activité turbulence.  
Trop d'amour trouble la raison.  
Trop de remède est un poison.  
Trop de finesse un artifice.  
Trop de rigueur est cruauté.  
Trop d'audace est témérité.  
Trop d'économie avarice.  
Trop de bien devient un fardeau.  
Trop d'honneur est un esclavage.  
Trop de plaisir mène au tombeau.  
Trop d'esprit nous porte dommage.  
Trop de confiance nous perd.  
Trop de franchise nous dessert.  
Trop de bonté devient faiblesse.  
Trop de fierté devient hauteur.  
Trop de complaisance bassesse.  
Trop de politesse fadeur.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

## 1 Marc-Abram, député

Les municipaux de Brantigny-le-Petit discutaient fiévreusement ce soir-là, c'était une discussion plus mouvementée que celle concernant l'achat d'une pompe à feu, plus bruyante même que lorsqu'il s'agit de l'augmentation du traitement du régent.

Dans la salle basse de la pinte communale, les municipaux étaient au grand complet. Il était près de minuit et aucun d'eux, pas même le garde-champêtre, faisant fonction d'huissier, n'avait songé à passer à la « Salle à boire ». C'est que la question à débattre était de nature à secouer les plus apathiques et à déglacer ceux qui, d'habitude, ne se tremoussaient guère.

Pensez donc ! Brantigny-le-Petit devait présenter un candidat au Grand Conseil, pour les élections d'automne. C'était la première fois que tel honneur échait à la commune et chacun était d'avis qu'on ne pouvait pourtant pas présenter le premier venu.

Chacun des conseillers présents se jugeait naturellement qualifié pour le mandat de député. Deladouve (Marc-Abram), le syndic, parce qu'il était le syndic, et que, par conséquent... ; le père Péclot, vice-président, parce que son grand-père avait été député, et avec honneur, encore ; Timbrelet, l'assesseur, parce que c'était lui qui avait la plus belle écriture, plus « signolée » que celle du régent ; Bornasset, Jules, parce que... sa « courtine » était la plus grosse du village et que son domaine n'avait rien à débrouiller avec la Caisse hypothécaire. Enfin, Brocanteur, le pintier, parce que son frère avait tenu dans le temps une pinte « du bon bord » à la Cité et que, de ce fait, il connaissait du bien joli monde parmi les députés. Et jusqu'à cet ami Cognébin, le maréchal, qui se disait : « Après tout, moi aussi bien qu'un autre », car il avait une haute opinion des idées qu'il se forgeait lui-même.

Chacun nourrissait ainsi un secret espoir. Mais se proposer soi-même, cela ne se fait guère, n'est-ce pas ? Pas même à Brantigny.

Pour la dixième fois, au moins, Deladouve, le syndic, avait rallumé sa pipe, en disant : — Faudrait tout de même voir à faire des propositions, vous autres ! On veut seulement pas avoir le temps de boire la moindre des choses.

Silence complet. Les municipaux se dévisagent, chacun essayant de lire sur la figure impassible de son voisin ce qui allait sortir de cette séance. L'assesseur toussa et Brocanteur cracha, mais de propo-

sitions, aucune. Or, minuit approche et chacun a soif.

— C'est pas le tout que ça, s'exclame enfin le père Péclot. J'ai pas envie de coucher ici !

Cognébin ajoute :

— Ni moi non plus. La dernière fois, c'était pas encore si tard que ce soir et pourtant la Marianne m'a regu comme un pharmacien qui verrait entrer un char à pont dans sa boutique : « Lé lou momeint dé tè ramenà tsancro de fifare ! » qu'elle m'a crié. Ça fait que... je n'ai pas envie d'avoir encore une de ces rincées.

En disant cela, le maréchal courbait l'échine comme pour se garer d'une averse. C'est que Marianne était loin d'être commode, surtout les jours de lessive.

— Je demande la parole, dit tout d'un coup le père Péclot.

— Allez ! Vas-y donc, Jean-François.

— Eh bien, je propose qu'on fasse une loterie !

— Une loterie ?

Ahurissement général. Le garde-champêtre laisse tomber sa pipe, tant il est estomaqué.

— Explique te voir, Jean-François ; on n'est pas ici pour dire des gandoises, lui fait le syndic, en le regardant de travers.

Mais le père Péclot s'explique.

— Je veux dire qu'on n'a qu'à tirer au sort ! Celui qui sortira de c'te loterie, sera aspirant-député au Grand Conseil.

Cette idée lumineuse est acceptée à l'unanimité, fait absolument unique dans l'histoire de Brantigny-le-Petit. L'assesseur déchire en petits carreaux réguliers la dernière circulaire du Préfet sur la surlangue. Chacun griffonne alors sur son bulletin un nom — le sien, bien entendu — et le couvre-chef du syndic est transformé en urne électorale. Il s'agit maintenant de savoir qui procédera au tirage au sort.

— Vas-y, Jules, tu es le plus jeune et tâche-voir de ne pas avoir la grulette, fait le syndic, d'une voix mal assurée.

La main du maréchal, plus ou moins blanche, plus ou moins innocente, plonge dans les profondeurs insondables du chapeau syndical. Le moment est solennel.

— Fermez-vous la fenêtre, fait Timbrelet qui, soudain, a décidément, une mauvaise toux. « Ça ne peut être que moi qui sortirai », pensait-il, et cette perspective lui coupait le souffle.

Les autres conseillers n'en menaient pas large non plus. Les cœurs battaient la générale sous les « brousetouts » et sous les gilets à manches ; les pipes étaient éteintes. Seul, le tic-tac régulier de la vieille horloge témoignait que ce membre vénérable ne participait pas à l'émotion générale.

Lequel va être Grand Conseiller ? Problème angoissant, à côté duquel la pénurie des pommes de terre et la prochaine note américaine n'étaient que de la « gniognole ». Sept paires de yeux, comme autant de lampes à incandescence, étaient braquées sur la main velue du maréchal qui semblait vouloir ne jamais quitter le fond de cette urne en « fleutre », comme avait fait remarquer Théodore, président de la « Jeunesse ».

— Quelles manigances pour sortir un bout de billet ! ronchonnait le père Péclot.

Enfin, la rude patte du maréchal, cette main qui peut tenir ses 50 livres à bras tendu, apparaît et passe toute tremblante, au syndic, le petit carré de papier qui va décider du sort de toutes ces convoitoises trop longtemps contenues.

Le syndic, grave et digne comme le sont tous les syndics, saisit le bulletin, le déplie lentement, pour ne pas avoir l'air d'être pressé, y jette un coup d'œil et aussitôt une flamme d'orgueil illumine sa face déjà passablement rubiconde. D'une voix où l'émotion perce malgré lui, il annonce :

— Deladouve, Marc-Abram... L'est mè !

— Poison de sort ! ne pouvait s'empêcher d'éclater le père Péclot ; — si j'avais su...

Mais le respect dû au syndic provoque cependant quelques « Bravo, Syndic ! — Respect, Marc-Abram ! — Félicitations ! » W.

(A suivre)

**Pour le bœuf.** — Un inspecteur de police chargé du contrôle des repas de viande à domicile se présente :

— Bonjour, Madame, je viens pour le bœuf.

— Mon mari n'est pas là.

— C'est égal.

— Non ! Lui seul est qualifié pour répondre.

## LES QUATRE RÈGLES

Quelle différence y a-t-il entre un banquier, un voleur, une jeune mariée, et une belle-mère ?

Vous ne trouvez pas ?...

Voici :

Le banquier additionne ; le voleur soustrait ; la jeune mariée multiplie ; la belle-mère divise.

**Pensée.** — On ne peut servir mieux le parti, quel qu'il soit, auquel on se rattache, qu'en servant bien, tout d'abord, le pays.

**Travaux d'écoliers.** — Dans une classe l'on avait donné comme sujet de style, au choix des élèves, « Le coq », ou « La vache ». Voici le très joli passage du travail d'une fillette :

« Le coq est le maître de la basse-cour : quand la poule ne veut pas lui obéir, il la pique bien fort sur la tête. Il ne fait pas souvent des œufs, mais il les fait plus gros que les poules. »

Un petit garçon qui voulait dépeindre « La vache » fut bien plus téméraire.

« La vache », écrivit-il, est un quadrupède à quatre jambes. Elle nous donne du bon lait chaud que les laitiers sont obligés de refroidir pour le vendre. Quand la vache est vieille, on vend sa viande pour du rôti et du filet de bœuf. »

**Pensée.** — Les hommes sont comme les vins : en vieillissant les bons s'améliorent, les mauvais s'aggravent.

**L'art à bon compte.** — Avez-vous, au grenier, un vieux paravent dont les mites ont mangé la tenture ? Descendez-le, et amusez-vous à l'orner de cartes postales illustrées, dont chaque demeure, aujourd'hui, possède une légion. Mélangez avec art les paysages, les fleurs, les sujets de genre, portraits, animaux ; graduez les teintes, grisailles, clairs de lune, aurores, couchants, et le tout, placé dans tous les sens et de façon à ce qu'une carte couvre le coin blanc de l'autre ; les vignettes seules doivent être visibles.

L'ensemble formera un charmant coup d'œil, et vu de près, le paravent sera des plus intéressants à examiner.

On peut passer sur cette tenture une faible solution de gomme arabique, ou, ce qui évitera les piqures des mouches, la mouiller un peu avec de l'eau dans laquelle a cuit un oignon.

**La Patrie suisse.** — Le numéro de la *Patrie suisse* du 18 avril nous apporte toute une série de portraits d'hommes faisant le plus grand honneur à notre pays : ceux de MM. Victor van Berchem, le savant arabisant, Ch. Fricker et Victor Nicod, les deux nouveaux conseillers d'Etat vaudois ; Jules Gaudard, le regretté technicien et vénéré professeur de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne ; Alexis François, le professeur et publiciste genevois, dont aux idées élevées et généreuses.

Une série de beau clichés est consacrée à la mobilisation ; à la superbe bibliothèque de Zurich, etc.

**Grand-Théâtre.** — Spectacles du samedi 28 au vendredi 4 mai.

Samedi 28 avril, à 8 1/2 h. : *Mam'zelle Nitouche*, opérette en 3 actes, musique de Hervé.

Dimanche 29, à 8 1/2 h., 2<sup>me</sup> représentation de *Flup !* opérette en 3 actes.

Mardi 1<sup>er</sup> mai, à 8 1/2 h., *Miss Helyett*, opérette en 3 actes de E. Audran.

Vendredi 4 mai à 8 1/2 h. *Les Saltimbanques*, opérette en 3 actes de L. Jame.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C<sup>ie</sup>.

Albert DUPUIS, successeur.